

FORMATION

Dresser son chien de troupeau - Perfectionnement

Mercredi 29 mars de 9h30 à 17h00

MODALITÉS PRATIQUES

1 jour

 LUNEGARDE Chez Mr Issaly

Public ciblé : éleveurs du département ayant un jeune chien à dresser

Handicap : si vous êtes en situation de handicap merci de contacter le service formation afin de vous proposer un accompagnement adapté.

Pré-requis : avoir participé au stage initiation

Responsable de stage :
Marie-Noëlle BOUSTIE, responsable service formation

Intervenant :
Philippe HEINTZ, formateur spécialisé en dressage de chien

CONDITIONS DE FINANCEMENT

. Agriculteurs, conjoints collaborateurs et aides familiaux, à jour de leur contribution formation (MSA) : **40 €**

. Pour les salariés agricoles : **189 €**. Possibilité de prise en charge partielle par OCAPIAT

. Pour les autres statuts avec prise en charge par des financements publics : **189 €**.

. **Autres statuts** (sans prise en charge par un organisme de financement) : **100 €**

Règlement en espèce ou par chèque établi à l'ordre de l'Agent comptable de la Chambre d'Agriculture du Lot.



Objectifs

Evaluer les capacités du chien à bien travailler avec un troupeau. Repérer les dysfonctionnements et mettre en place les correctifs. Progresser dans des actions de plus en plus complexes avec le chien.



Contenu

Identifier et analyser les dysfonctionnements d'un chien de troupeau.

Présentation du comportement du chien dans le troupeau.

Description par chacun des situations difficiles.

Analyse des conditions dans lesquelles le chien travaille bien ou pas.

Rechercher des solutions pour réduire ces dysfonctionnements et choisir une solution adaptée à la situation.

Observation du couple «maître-chien».

Mettre en pratique une nouvelle attitude qui modifierait le comportement du chien de troupeau.

Mise en application des solutions préconisées.

Réaliser des exercices de plus en plus complexes avec le chien : contournement du troupeau, division du troupeau ...



Modalités pédagogiques et d'évaluation

Travail sur un petit troupeau sur une parcelle clôturée.

Mise en situation des stagiaires avec leur chien.

Evaluation des acquis lors des exercices pratiques avec le chien.

Une attestation de formation vous sera remise à l'issue de la formation

lot.chambre-agriculture.fr

Chambre d'Agriculture du Lot - Service Formation
430 avenue Jean Jaurès - CS60199 - 46004 CAHORS CEDEX 9
Tél : 05 65 23 22 13 - Fax : 05 65 23 22 19 - E-mail : formation@lot.chambreagri.fr
Programme de Formation - OPE.FOR.ENR - n° 9 - 18/11/2021